

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Centifolia

Nom de l'initiateur du produit : DNCA FINANCE

Code ISIN : FR0013294253

Site web : www.dnca-investments.com

Téléphone : Pour de plus amples informations appeler le +33 1 58 62 55 00

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : www.dnca-investments.com.

Date de production du document d'informations clés : 19/09/2025

En quoi consiste ce Produit ?

TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'univers d'investissement de départ est composé de l'ensemble des valeurs françaises dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros et le flottant supérieur à 10 millions d'euros (la part des sociétés françaises dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros est limitée à 20 % de l'actif net du Fonds). Les titres non domiciliés en France mais compris dans l'indice SBF 120 sont également éligibles (la part des sociétés ayant leur siège social hors de France est limitée à 10 % de l'actif net du Fonds). L'univers d'investissement du Produit est donc composé d'environ 500 valeurs. L'analyse extra-financière est menée sur les valeurs sélectionnées au sein de cet univers d'investissement. De cet univers d'investissement initial sont exclues les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères et sans mesures correctrices des principes ESG. Le Produit répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche « best in universe » visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20 % et permet de définir l'univers « Responsable ». L'analyse extra-financière est menée sur 90 % au moins des émetteurs en portefeuille.

Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) une sélection de l'univers basée sur une double approche financière et extra-financière, (ii) la structuration du portefeuille selon une approche macro-économique et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement du Produit repose sur une gestion discrétionnaire, au travers d'une politique de sélection de titres (« stock picking ») qui ne vise pas à dupliquer son indicateur de référence. Les principaux critères d'investissement sont l'évaluation relative au marché, la structure financière de la société, le taux de rendement actuel et prévisionnel, les qualités du management et le positionnement de l'entreprise sur son marché. Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies. Le gestionnaire concentre ses investissements sur des titres dont le cours de bourse ne reflète pas, selon lui, la valeur réelle et sur lesquels, il considère, que le risque de baisse est limité. Éligible au PEA, le Produit est investi au minimum à 75 % en titres éligibles au PEA. Le Produit est exposé aux marchés actions françaises de toute capitalisation pour au moins 60 % de son actif net, dont des actions de sociétés de capitalisation boursière inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 20 % de l'actif net. Jusqu'à 10 % de son actif net, le Produit se réserve la possibilité d'investir sur les marchés d'actions de sociétés ayant leur siège social hors de France (y compris des actions de sociétés de pays émergents). Pour le solde de l'actif, le Produit peut investir jusqu'à 25 % de son actif net en instruments de taux des pays de l'Union Européenne (obligations et titres de créance négociables et instruments du marché monétaire) de la catégorie « Investment grade » c'est à dire de notation supérieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple, ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Cependant, ces instruments peuvent également être sélectionnés dans la catégorie « Speculative grade » ou non notés dans la limite de 5 % de l'actif net.

Le Produit peut détenir des parts ou actions d'OPCVM et/ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale dans la limite de 10 % de son actif net.

Le Produit n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Le Produit peut tout de même recourir à des titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition des risques et/ou de taux.

Le Produit est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres comportant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

La part capitalise les revenus.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

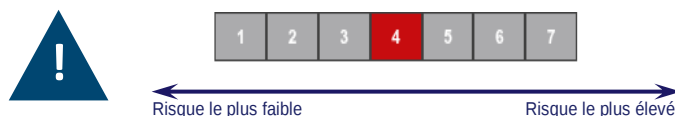
Le Produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 4 sur 7, soit une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants non pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque : risque de liquidité et risque opérationnel.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario de tensions présente une estimation de ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 380 €	3 520 €
	Rendement annuel moyen	-56,20 %	-18,80 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 320 €	8 210 €
	Rendement annuel moyen	-26,80 %	-3,90 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 690 €	11 980 €
	Rendement annuel moyen	6,90 %	3,70 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 960 €	19 760 €
	Rendement annuel moyen	49,60 %	14,60 %

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2015 et octobre 2020.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2016 et novembre 2021.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 euros.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	405 €	1 502 €
Incidence des coûts annuels *	4,10 %	2,50 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,20 % avant déduction des coûts et de 3,70 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Jusqu'à 2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	jusqu'à 200 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,36 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 €
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% de la performance positive nette de frais au-delà du CAC 40 calculé dividendes réinvestis. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	68 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse service.conformite@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.